

N°1192

du 31  
DECEMBRE  
2018



# L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.3 Mise en œuvre du Projet de réformes dans le secteur de l'énergie au Togo

**Remettre à jour  
le Manuel de  
procédures afin  
d'améliorer la  
gestion de la CEET**

P.4 **Malgré les risques qui subsistent au plan économique**

# Le pouvoir promet de tisser au bout de l'ancienne corde

P.6 En octobre 2018, sur les principaux marchés, en glissement annuel  
**Le signe d'une quasi-stabilité  
des prix à Lomé**

P.4 Pour en diminuer le nombre  
**Des fusions d'impôts, pas  
des suppressions d'impôts**



Sani Yaya, Ministre de  
l'Economie et des Finances

P.4 Résultats des titres publics sur le marché de l'Union,  
selon la Banque centrale  
**Le Trésor public du Togo récolte  
313 milliards en 2018, en 7 émissions  
de Bons et 10 d'Obligations**

P.3 Selon le dernier annuaire des statistiques sanitaires  
**Le Togo a 1 médecin (généraliste  
et spécialiste compris)  
pour 16.741 habitants**

## Bonne et Heureuse Année 2019

## AZIMUTS INFOS

## Un premier bébé né d'une Fiv avec séquençage complet du génome

Connor Lévy est né le 18 mai dernier. Ce qui le rend unique ? Il est le premier bébé né d'une fécondation in vitro (Fiv) à avoir bénéficié d'un tri des embryons effectué grâce à un scan génétique complet, pour s'assurer qu'il n'avait pas de chromosomes en trop. Cette technique tend à augmenter les chances de succès des Fiv en déposant seulement les embryons viables. Mais l'éventualité de dérives n'est pas à exclure...

Il s'appelle Connor Lévy et semble se porter très bien. Le bébé, né le 18 mai dernier à Philadelphie (États-Unis), n'en a pas encore conscience mais il est peut-être le premier d'une longue liste à avoir vu le jour grâce à une nouvelle technique de fécondation in vitro (Fiv). L'embryon qui a été implanté dans l'utérus de sa mère a été choisi grâce à une analyse génétique complète, permettant de s'assurer de sa bonne santé et d'augmenter les chances que la grossesse atteigne son terme.

Car, bien que la Fiv fête le 25 juillet prochain ses 35 ans de succès, et malgré les nets progrès des techniques au fil des années, le taux d'échec reste encore élevé. Seul un tiers d'entre elles sont concluantes. Pourtant, dans les pays développés, les bébés éprouvée représentent entre 1 et 5 % des naissances globales, preuve de la fréquence des demandes des parents ayant des problèmes d'infertilité.

Souvent, les échecs sont dus à des anomalies génétiques des embryons : ceux-ci disposent en général de chromosomes en trop, les rendant non viables et provoquant une fausse-couche. Pour une femme d'une trentaine d'années, un quart de ses embryons sont concernés. À la quarantaine, on passe à trois-quarts, si l'on en croit Dagan Wells, le chercheur de l'université d'Oxford (Royaume-Uni) derrière ce projet. Pourtant, au microscope, il est difficile de repérer ces chromosomes excédentaires. Les scientifiques ont donc décidé de résoudre le problème en comptant eux-mêmes le nombre de chromosomes.

## Découper l'ADN et le séquencer pour compter les chromosomes

Lors du congrès annuel de la Société européenne de reproduction humaine et d'embryologie (ESHRE 2013), le Britannique est revenu sur la méthode utilisée. Par Fiv, les chercheurs ont obtenu sept embryons. Après cinq jours de développement, ils ont prélevé des cellules souches et extrait l'ADN afin de le séquencer. Grâce aux nouvelles technologies de séquençage, il est désormais possible de compter le nombre de chromosomes relativement rapidement.

L'ADN est coupé en petits morceaux, qu'un ordinateur va lire. Grâce à une bibliothèque de fragments d'ADN préalable auparavant, il sera capable de positionner chacun de ces morceaux sur les chromosomes. Ainsi, il est facile de s'assurer qu'ils y sont tous et en deux exemplaires uniquement.

Parmi les sept embryons, seuls trois d'entre eux présentaient le nombre idoine de chromosomes. L'un d'entre eux a été implanté, et on sait avec quel succès, puisque Connor est né. D'ailleurs, il devrait être bientôt rejoint par un autre bébé, dont l'accouchement est prévu dans les semaines qui viennent.

## Une Fiv à moindre coût qui détecte les mutations génétiques

Grâce à cette technique, il est théoriquement possible de lire tout le génome. Ainsi, certains gènes peuvent être analysés afin de voir s'ils sont porteurs d'une mutation critique, comme celles occasionnant la mucoviscidose ou d'autres maladies génétiques, dont les parents peuvent être porteurs. Dans ce cas précis, ce n'était pas l'objectif des chercheurs. Mais les usages pourraient évoluer.

Cette technique de séquençage grâce aux méthodes de dernière génération réduirait également d'un tiers les coûts d'une telle procédure. On resterait malgré tout dans des dépenses de l'ordre de quelques milliers d'euros. Bien au-delà des 200 € proposés par des rivaux de l'Institut des technologies de la fertilité à Genk (Belgique) lors du même congrès grâce à un nouveau procédé d'incubation, qui ouvrirait alors la technique aux pays les plus pauvres.

## Des problèmes éthiques et moraux soulevés

Comme toujours cependant, ces progrès s'accompagnent de questions éthiques. À partir du moment où l'on dispose des éléments pour sélectionner un embryon, les dérives eugéniques peuvent suivre très rapidement. Si l'idée première est d'utiliser la technologie pour augmenter les taux de réussite de la Fiv, voire de prévenir des maladies génétiques, certains craignent que le procédé ne soit détourné pour permettre aux parents de choisir les traits physiques et mentaux de leurs enfants. Des Néerlandais commencent depuis quelques mois à travailler sur le sujet.

Que faire pour éviter cela ? L'interdire ? Oui, c'est une solution qui semble inévitable. Mais si parmi les 197 États reconnus par l'Onu, 196 prohibent le détournement de la technique dans le but de créer des bébés "sur mesure", le 197e pourrait y voir l'opportunité d'une manne financière conséquente. Des laboratoires clandestins seraient susceptibles de s'ouvrir, attirés là encore par l'argent. Le contrôle s'annonce donc difficile.

## Cinéma

## Luxor African Film Festival lance un appel à candidature de projets

"Le Festival de Louxor du film Africain lance son deuxième programme via ETISAL Film Fund (EFF)".

Le programme "STEP 2" vise à soutenir le développement de projets de documentaires de long métrage destinés aux jeunes talents africains.

Les candidatures sont ouvertes aux réalisateurs de documentaires africains âgés de moins de 35 ans. Quatre à six des projets soumis

seront sélectionnés pour se développer à Louxor du 15 au 21 mars 2019 et contribuer à leur familiariser avec différents moyens de financement et de distribution.

Le projet s'inscrit dans la continuité des efforts de LAFF visant à mettre en évidence les capacités du format documentaire en tant qu'outil créatif cinématographique d'expression libre des problèmes humanitaires urgents en Afrique.

Après la traduction de "La diver-

sité des documentaires de création en Afrique" l'année dernière, ETISAL Film Fund lance un atelier pour le développement de projets de documentaires de long métrage dirigés par des experts africains, dans le cadre de la 8e édition de LAFF en mars 2019.

La réalisatrice, Azza Elhosseiny, fondatrice et directrice d'ETISAL Film Fund, a annoncé que les candidatures étaient ouvertes aux jeunes réalisateurs africains âgés de

moins de 35 ans et que 4 à 6 projets seraient sélectionnés pour être développés à Louxor, où les participants sélectionnés seraient invités à participer. Louxor présente et développe ses projets, en plus d'être initié à différents modes de financement et de distribution.

L'atelier vise à soutenir des projets de films africains, réalisés par des résidents de pays africains, dont les films abordent les problèmes africains, tournés dans son pays

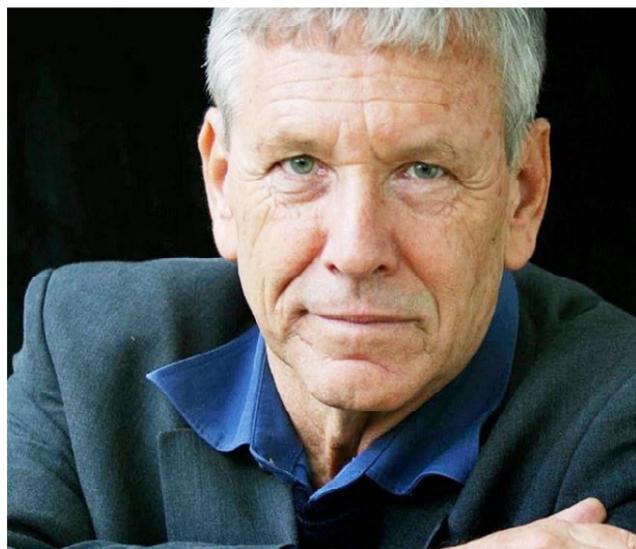
## Nécrologie

## L'écrivain israélien et militant pour la paix Amos Oz est mort

Amos Oz, considéré comme l'un des plus grands écrivains israéliens, est mort le 28 décembre à l'âge de 79 ans. Parfois plus connu sur la scène internationale pour ses prises de position politique que pour ses écrits, ce porte-parole de la gauche sioniste israélienne n'en laisse pas moins une œuvre littéraire remarquable et maintes fois primée, riche d'une vingtaine de romans et de recueils de nouvelles, auxquels s'ajoutent une demi-douzaine d'essais et d'innombrables articles de presse.

Avec sa disparition s'éteint la voix d'un des écrivains les plus représentatifs, avec A. B. Yehoshua, de la génération dite "de l'Etat", née au moment de la création de l'Etat d'Israël. Leurs œuvres explorent la manière dont se concilient, à l'épreuve de la réalité, le rêve sioniste collectif de ses aînés et ses propres aspirations individuelles.

Elevé exclusivement en hébreu Né le 4 mai 1939 à Jérusalem, dans un minuscule appartement du quartier de Kerem Avraham, au nord-est de la ville alors sous contrôle britannique, Amos Klausner a grandi dans un milieu modeste mais intellectuel. Son père, Arié Klausner, originaire



d'Odessa, spécialiste en littérature étrangère et hébraïque, était employé à la Bibliothèque du Mont Scopus, devenue la bibliothèque nationale d'Israël en 1948. Sa mère Fania, née à Rovno, en Ukraine, et diplômée de l'université de Prague, donnait des cours de littérature et d'histoire à des lycéens.

La famille avait émigré en Palestine dans les années 1930 et connaissait les difficultés propres aux immigrants : jamais Arié n'a obtenu le poste universitaire auquel il aspirait. Enfant unique, plutôt solitaire, le petit Amos baigna dans une atmosphère idéolo-

gique nourrie par le sionisme nationaliste de Vladimir Jabotinsky (1880-1940) et de Menahem Begin (1913-1992). Elevé exclusivement en hébreu, alors même que son père parlait onze langues, il était alors, selon ses termes, un "petit chauvin déguisé en pacifiste. Un nationaliste hypocrite et doucereux", un "fanatique", qui jouait à la guerre et s'enflammait contre les Anglais et les Arabes, comme il l'a raconté dans Une panthère dans la cave (Calmann-Lévy, 1997) et dans La Colline du mauvais conseil (Calmann-Lévy, 1978).

La disparition d'Amos OZ est

d'une terrible cruauté pour tous ses lecteurs. Comme son nom le signifie en hébreu "Force", on avait fini par penser qu'il serait toujours là, préparant son prochain livre, ou son prochain appel à la paix au Moyen-Orient, à laquelle il était farouchement attaché. Israël, le monde de la littérature perdent un des plus grands romanciers et nouvellistes des XX-XXIème siècles. Son dernier roman - Judas - est une magnifique méditation sur la nature de la judéité, de l'état d'Israël, des racines sémitiques. Que la lecture, ou la relecture, de son oeuvre éblouissante soit la plus belle façon de lui rendre hommage.

"Les pires conflits entre les individus ou entre les peuples opposent souvent des opprimés. C'est une idée romanesque largement répandue que d'imaginer que les persécutés se serrent les coudes et agissent comme un seul homme pour combattre le tyran despotique. En réalité, deux enfants martyrs ne sont pas forcément solidaires et leur destin commun ne les rapproche pas nécessairement. Souvent, ils ne se considèrent pas comme compagnons d'infortune, mais chacun voit en l'autre l'image terrifiante de leur bourreau commun."

## Nécrologie

## L'écrivain et homme politique Seydou Badian Kouyaté est décédé

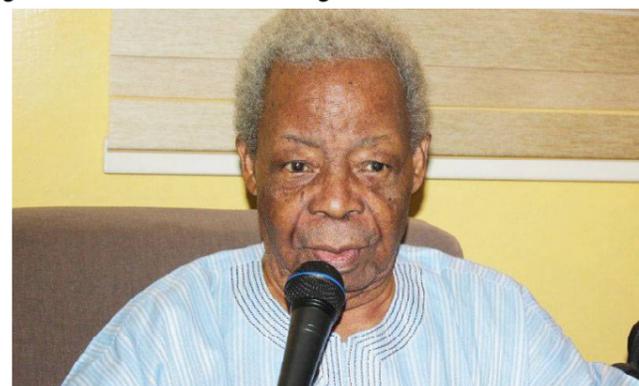
C'est un grand homme des lettres africaines qui vient de s'en aller. L'écrivain et homme politique malien Seydou Badian Kouyaté, auteur de l'hymne national du Mali, est mort à Bamako dans la nuit de vendredi à samedi à l'âge de 90 ans.

Seydou Badian Kouyaté, médecin de formation, a été ministre durant le régime du premier président malien, Modibo Keita (1960-1968). Il avait été arrêté puis déporté à Kidal (nord) lors du coup d'État de Moussa Traoré qui a renversé Modibo Keita en 1968. Après sa libération, il s'exile pendant de nombreuses années au Sénégal.

Seydou Badian Kouyaté, très populaire au Mali, est l'auteur de plusieurs ouvrages dont "La saison des pièges" et "Sous l'orage". Dans ce dernier roman, écrit dans les années 50 et au programme au collège et au lycée dans plusieurs pays d'Afrique, il relate un conflit de générations dans une Afrique tiraillée par les divergences entre jeunes et anciens.

Seydou Badian Kouyaté se réclamait de la gauche et critiquait les pays occidentaux qui ont, selon lui, "toujours voulu contrôler les pays africains". Panafricaniste, il a toujours prôné "les États-Unis d'Afrique".

Dans la crise du nord du Mali,



née de l'invasion jihadiste à partir de 2012, Seydou Badian Kouyaté, a critiqué l'intervention française, estimant qu'elle n'a pas permis au Mali de se débarrasser des islamistes, dont les violences persis-

tent dans le pays. "C'est un éminent écrivain. Ses romans (sont) enseignés dans tout le continent africain."

JAL/Union



Directeur de la Publication  
**Hugue Eric JOHNSON**

Directeur de la Rédaction  
**Jean AFOLABI**

Rédaction  
**Sylvestre D. Hervé AGBODAN**  
**Maurille AFERI**  
**Pater LATE**  
**Kossiwa TCHAMDJA**  
**Koffi SOUZA**  
**Alan LAWSON**  
**Abel DJOBO**  
**Tony FEDA**

Service photographie  
**Roland OGOUNDE**

Dessin-Caricature  
**LAWSON Laté**

Graphisme  
**Guillaume BOGLA**

**Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses**

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression  
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

## Selon le dernier annuaire des statistiques sanitaires Le Togo a 1 médecin (généraliste et spécialiste compris) pour 16.741 habitants

Late Pater

Produit de la collecte des données de routine et celles des différentes structures de mise en œuvre par la Division de l'information sanitaire du ministère de la Santé, l'annuaire des statistiques sanitaires du Togo s'inscrit dans le cadre de la production des indicateurs permettant de connaître le niveau de l'offre et de la demande en santé ainsi que le profil épidémiologique du pays, notamment les indicateurs démographiques, de morbidité, de mortalité hospitalière, de couverture sanitaire en personnel, en infrastructures et en offre de soins, l'utilisation des services, etc. L'annuaire, qui retrace les données de 2017, renseigne le Togo dispose de 1.274 établissements de soins (dont 552 établissements de soins privés), 187 officines et 266 établissements pharmaceutiques pour répondre aux besoins en soins curatifs, préventifs et promotionnels des populations. Contre 1.224 établissements de soins (dont 504 établissements de soins privés) et 261 établissements pharmaceutiques l'année précédente.

11.152 professionnels – 4.847 femmes et 6.305 hommes – composent le personnel du secteur public de santé, avec la grande partie occupée par le personnel hospitalier d'appui (2.164 agents) et le personnel administratif d'appui (2.131 agents). Le pays compte 543 accoucheuses auxiliaires, 641 accoucheuses permanentes, 48 chirurgiens-dentistes, 923 infirmiers, 622 infirmiers auxiliaires, 155 infirmiers permanents, 139 médecins généralistes, 295 médecins spécialistes, 772 personnels administratifs cadres, 448 personnels de laboratoire, 11 personnels de nutrition, 232 personnels de réadaptation fonctionnelle, 335 personnels de salubrité publique, 130 personnels techniques, 158 personnels techniques d'appui, 21 pharmaciens, 45 psychologues, 496 sages-femmes et 843 techniciens supérieurs de soins. Lomé-commune concentre, à elle seule, 3.822 agents au total contre 1.569 pour la Maritime, 1.707 pour les Plateaux, 1.459 pour la Centrale, 1.567 pour la Kara et 1.028

pour les Savanes. Les 35-39 ans dominent ce personnel à hauteur de près de 21%. Le tout, pour une population togolaise estimée à 7.265.286 habitants en 2017. Ce qui donne un faible ratio de 1 médecin (généraliste et spécialiste compris) pour 16.741 habitants ; contre une moyenne mondiale de 13 médecins pour 10.000 habitants, de 2 médecins pour 10.000 habitants en Afrique. Pour l'OMS, il faut un seuil minimum de 23 médecins, infirmières et sages-femmes pour 10.000 habitants en vue d'assurer les soins maternels et infantiles les plus indispensables.

Ce ratio national était de 1 médecin (généraliste et spécialiste compris) pour 20.439 habitants un an plus tôt. Selon les statistiques de 2016, le pays avait 96 médecins généralistes, 251 médecins spécialistes, 13 pharmaciens, 17 chirurgiens-dentistes, 920 infirmiers diplômés d'Etat, 459 infirmiers auxiliaires d'Etat, 499 infirmiers auxiliaires d'Etat, 502 accoucheuses auxiliaires d'Etat, 31 psychologues de santé, 756 techniciens supérieurs de soins...dans le public.

Et au rang du personnel de santé du secteur privé, en 2017, le Togo compte 3.725 agents répartis en 71 accoucheuses auxiliaires d'Etat, 2 auxiliaires en pharmacie, 8 chirurgiens-dentistes, 140 infirmiers auxiliaires d'Etat, 281 infirmiers diplômés d'Etat, 91 médecins généralistes, 59 médecins spécialistes, 145 personnels administratifs cadres, 962 personnels administratifs d'appui, 1.091 personnels hospitaliers d'appui, 21 personnels techniques, 205 pharmaciens, 158 sages-femmes d'Etat et 484 techniciens supérieurs de soins.

En termes d'utilisation des services, 3.339.642 cas ont été reçus en consultation, en augmentation par rapport aux 3.168.945 cas enregistrés en 2016. La région Maritime vient en tête avec 712.240 cas, suivie des Plateaux (692.227 cas) et de Lomé (593.952 cas). 170.123 malades ont été hospitalisés au plan national dont 50.277 pour la seule Lomé-commune. La durée d'hospitalisation est de 996.453 jours et le taux national d'occupation des lits est

de 53,2% pour 5.130 lits. Les motifs de consultation sont dominés par le paludisme simple à 38% (1.270.197 cas officiels dont 129.096 dans Lomé-commune, 302.981 dans les Plateaux). Viennent ensuite l'infection aiguë des voies respiratoires (287.818 cas), les parasitoses intestinales (218.126 cas), les plaies et traumatismes (213.743 cas), le paludisme grave (101.625 cas), l'asthénie physique, la gastro-entérite, l'anémie, les maladies de la peau, les maladies infectieuses et parasitaires. En 2017, le paludisme grave n'était plus la principale cause de mortalité hospitalière, comme en 2016, malgré les 1.170 décès ; il a été détrôné par l'accident vasculaire cérébral (AVC) et ses 1.228 décès.

5.224 cas d'infections sexuellement transmissibles (IST) ont été diagnostiqués et traités chez les professionnelles de sexe, 346 cas chez les hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes, 76 cas chez les détenus et 27 cas chez les utilisateurs de drogues injectables. Au nombre des personnes dépistées au VIH, l'annuaire statistique mentionne 9.325 séropositifs de sexe masculin et 116.180 séropositifs de sexe féminin.

L'équipe de collecte des données a aussi visité 32.546 concessions qui utilisent le puits comme source d'approvisionnement en eau de boisson, 46.503 utilisant le forage et 22.386 s'approvisionnant auprès de la TdE. Sur 129.710 concessions visitées, 51.187 sont sans latrines et 59.006 avec latrines en bon état.

Selon son plan de travail budgétisé annuel, le budget global 2017 du ministère de la Santé et de la protection sociale est de 85,757 milliards de francs Cfa contre 72,691 milliards de francs Cfa en 2016, soit une augmentation de 0,18% : 56,499 milliards de francs Cfa au titre de l'allocation sur le budget général de l'Etat (loi des finances initiale) et 29,258 milliards de francs Cfa de ressources propres (recouvrement de coûts).

En rappel, le système de santé du Togo est organisé en six régions sanitaires : Savanes, Kara, Centrale, Plateaux, Maritime et Lomé-commune.

## Mise en œuvre du Projet de réformes dans le secteur de l'énergie au Togo Remettre à jour le Manuel de procédures afin d'améliorer la gestion de la CEET

Le gouvernement a reçu un financement de l'Association internationale de développement (IDA, branche de la Banque mondiale) qu'il rétrocède à la Compagnie énergie électrique du Togo (CEET), afin de financer le Projet de réforme et d'investissement dans le secteur de l'énergie au Togo (PRISET). A cet effet, la CEET a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour engager les frais de paiements au titre du contrat de plan d'amélioration de gestion, notamment par la mise à jour de son Manuel de Procédures. Avant la fin janvier 2019, il sera sollicité d'un consultant aux fins de procéder, notamment à : un état de lieu des procédures existantes ; l'identification des risques inhérents ou spécifiques à l'organisation et à chaque processus ; la mise à jour de son manuel de procédures techniques, commerciales, administratives, financières et comptables ; la rédaction d'une procédure d'exécution des opérations de décaissement des financements des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) ; la mise en place d'une technique pratique et permanente de mise à jour formelle des procédures de l'organisation ; la production des rapports d'étapes ; aux renforcements des capacités de tous les intervenants impliqués dans le processus de mise à jour du manuel. Le temps d'exécution de la mission est estimé à deux (02) homme-mois.

Entre autres **engagements commerciaux** – plus précisément dans un contrat révisé avec le gouvernement qui court du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 31 décembre 2020 –, la CEET définira et mettra en œuvre une politique de branchements cohérente avec les objectifs de branchement tels que prévus, y compris les objectifs de branchements sociaux établis en accord avec le Conseil de surveillance, ainsi que les objectifs vers la généralisation du système de prépaiement ; elle mettra en œuvre le programme dit de «protection des revenus» avec l'installation de compteurs intelligents à prépaiement et d'un système de gestion et contrôle



Marc Dédériwè Ably-Bidamon, Ministre des Mines et de l'énergie

pour les grands consommateurs ; elle compte moderniser son système d'information de gestion commerciale, en faisant évoluer ses divers plateformes de vente (post paiement et prépaiement), ainsi que les interfaces entre ses systèmes et le nouveau progiciel de gestion intégré.

En matière de **finances**, la compagnie s'engage à honorer le service de sa dette publique et privée, le paiement de ses obligations fiscales en temps utile et le paiement de ses dettes fournisseurs suivant les détails contractuels ainsi qu'à veiller à maintenir un taux d'endettement raisonnable ; à rendre opérationnel son modèle financier amélioré avant le 31 décembre 2020 ; à améliorer son système de gestion de trésorerie, y compris la réduction des frais financiers et à limiter au strict minimum les achats justifiés non budgétisés ; enfin, à réaliser, au plus tard le 31 décembre 2020, un inventaire physique et une évaluation de ses immobilisations, en cohérence avec la mise en place de son nouveau Progiciel de gestion (PGI), et à procéder par la suite à la réévaluation des immobilisations dans ses états financiers.

Plus précisément, «La CEET s'engage à mettre en place avant le 31 décembre 2020 un système d'information et de gestion intégrée (SIGI) afin d'assurer la cohérence de ses données de gestion. Ce système couvrira tous les domaines de gestion de la CEET, entre autres clientèle et commercial, financier et comptable, ressources humaines, immobilisations et stocks» (dixit le Contrat révisé).

Il y a exactement un an – en décembre 2017 –, le Gouvernement togolais a signé la convention avec la Banque mondiale portant sur le Projet de réformes et d'investissement dans le secteur de l'énergie au Togo (PRISET), projet initié à travers la Compagnie énergie électrique du Togo (CEET), qui a pour objectif global d'améliorer le rendement du réseau électrique et augmenter le taux d'accès à l'électricité à Lomé. D'après le ministère de l'Energie et des mines, les objectifs spécifiques du projet se déclinent comme suit: (i) examiner et mettre à jour le cadre juridique réglementaire dans le secteur; (ii) fixer une nouvelle politique tarifaire pour assurer la viabilité financière du secteur; (iii) réformer, renforcer, et améliorer la gestion des services publics et (iv) réhabiliter, renforcer et étendre le réseau de distribution de la capitale Lomé, afin de réduire les pertes techniques, améliorer la qualité et la fiabilité de l'offre et améliorer l'accès aux services d'électricité. Le projet comprend trois composantes à savoir: (i) Composante 1: Amélioration de l'accès aux services électriques en milieu urbain; (ii) Composante 2: Réforme du secteur; (iii) Composante 3: Gestion de projet et formation.

Pour en diminuer le nombre

## Des fusions d'impôts, pas des suppressions d'impôts

Late Pater

Selon l'exposé des motifs qui a accompagné le projet de loi portant Code général des impôts et de procédures fiscales, les taxes et impôts suivants sont supprimés : taxe sur les véhicules de sociétés, taxe complémentaire à l'impôt sur le revenu, taxe complémentaire sur salaires, surtaxe foncière sur les propriétés insuffisamment bâties, taxe spéciale sur la fabrication et le commerce des boissons, impôt sur le revenu des transporteurs routiers. En plus, une nouvelle modalité d'imposition est intégrée dans une nouvelle formule de la taxe professionnelle unique.

Mais devant les députés, le commissaire du gouvernement rectifie : « à l'exception de la **surtaxe foncière sur les propriétés insuffisamment bâties**, les autres impôts et taxes n'ont pas été supprimés. En effet, la **taxe complémentaire à l'impôt sur le revenu et la taxe complémentaire sur salaires** ont été fusionnées à l'impôt sur le revenu des personnes physiques, catégorie traitements et salaires, en taxant à 0,5% la première tranche ; la **taxe spéciale sur la fabrication et le commerce des boissons** a été fusionnée aux **droits d'accises sur les boissons** en augmentant les taux d'imposition ; la **taxe sur les véhicules de sociétés** a été fusionnée à la **nouvelle taxe sur les véhicules à moteur** ; la **taxe sur les transporteurs routiers** est fusionnée à la **taxe professionnelle unique des petits entrepreneurs**. La suppression de la surtaxe foncière sur les propriétés insuffisamment bâties n'engendre

pas de perte de recettes car, jusque-là, de manière pratique, son recouvrement n'a pas été possible. Les fusions d'impôts opérées participent à la diminution du nombre d'impôts et taxes et, en conséquence, à l'amélioration du climat des affaires ».

Pour l'Autorité, la surtaxe foncière a montré ses limites quant aux contraintes liées à sa collecte et à son inefficacité à accélérer l'urbanisation des villes du Togo. Cette taxe mineure alourdit le système fiscal togolais et la loi fiscale ne peut à elle seule jouer le rôle de catalyseur pour accélérer l'urbanisation des villes. D'aucuns peuvent craindre que la mesure développe des pratiques spéculatives dès lors que des immeubles insuffisamment bâtis peuvent occuper ces terrains à des fins spéculatives. Au sommet de l'Etat, on reprecise les idées : « les impôts directs n'ont pas une fonction de dissuasion à l'instar des droits d'accises ; la contribution des autres services de l'Etat doit être requise à cet effet, en l'occurrence les services de l'urbanisme et de la sécurité. Toutefois, il faut relever aussi que la suppression de la surtaxe foncière n'exclut pas l'imposition des immeubles non bâtis à la taxe foncière ».

La démarche de rationalisation de la structure du système fiscal a fait relever les droits d'accises sur les boissons alcoolisées, de 15% à 25% pour la bière et de 45% à 50% pour les autres boissons alcoolisées. Et ce, du fait de la suppression de la taxe spéciale sur la fabrication et le commerce des boissons, fusionnée aux droits d'accises sur les bois-

sons. La taxe spéciale sur la fabrication et le commerce des boissons est retenue à la source par les services des douanes en ce qui concerne les boissons importées et, en régime intérieur, par le producteur. Elle a rapporté au budget de l'Etat 1,145 milliard de francs Cfa en 2015, 1,157 milliard de francs Cfa en 2016 et 1,299 milliard de francs Cfa en 2017. Il faut noter que l'UEMOA a fixé à 50% le plafond de taxation des droits d'accises sur toutes formes de boissons alcoolisées (bière et autres). L'augmentation de 5%, à partir de 2019, sur le taux des autres boissons alcoolisées conduit donc à l'atteinte de ce plafond. Ceci ne permettra plus d'aller au-delà, contrairement à la bière qui offre encore une marge de manœuvre pour une taxation supplémentaire. « Ce qui justifie une augmentation seulement de 10% pour aboutir à 25% pour la bière et 50% pour les autres boissons alcoolisées », souligne le gouvernement qui veut bien croire que « la fusion de ces taxes n'aurait pas d'incidence sur les prix si les importateurs et les producteurs pratiquaient le juste prix ». Il confirme qu'une évaluation d'impact a été réalisée en amont.

A noter que, pour l'année 2019, tous les impôts sur les revenus, les bénéfices et les gains en capital (impôts sur le revenu des personnes physiques, taxe complémentaire sur le revenu des personnes physiques, impôts sur les sociétés, etc.) devront rapporter, en recettes au budget de l'Etat, pas moins de 166,450 milliards de francs Cfa.

Malgré les risques qui subsistent au plan économique

## Le pouvoir promet de tisser au bout de l'ancienne corde

En début d'année, le 3 janvier 2018, le président Faure Gnassingbé n'a pas oublié l'adage bien connu « c'est au bout de l'ancienne corde que se tisse la nouvelle ». Cet angle de vue transparait toujours dans les différents documents officiels qui tracent les nouveaux sillons économiques du pays pour la nouvelle année 2019, devant aboutir à la mise en place d'un hub logistique, au développement des pôles de transformation agricole, manufacturiers et d'industries extractives. Le gouvernement s'engage à continuer de porter une attention particulière au maintien de la stabilité du cadre macroéconomique comme priorité à l'assainissement des finances publiques. Aussi la nouvelle politique budgétaire sera-t-elle axée sur la poursuite de la mobilisation des ressources internes, une meilleure allocation des ressources publiques sur la base de l'efficacité des dépenses publiques et la maîtrise du déficit budgétaire. Il s'agit là de favoriser la réalisation des repères quantitatifs du Programme soutenu par la Facilité élargie de crédit.

Les performances de l'Office togolais des recettes vont être améliorées avec la poursuite et l'approfondissement des réformes fiscales et opérationnelles. L'Office togolais des recettes, pierre angulaire des ressources internes, continuera, comme en 2018, l'exécution de son plan stratégique en axant le pilotage et l'administration de la fiscalité tant intérieure que de porte sur la recherche permanente d'une plus grande performance à



Sani Yaya, Ministre de l'Economie et des Finances

tous les niveaux. En plus, le gouvernement promet de poursuivre une stratégie d'endettement prudente.

Mais en attendant, toute l'année économique 2018 du Togo se résume dans cette satisfaction décernée au pays par la dernière mission du Fonds monétaire international (FMI). Ce qui a amené à approuver le 4<sup>ème</sup> décaissement de 34,9 millions de dollars. « Tous les critères de réalisation quantitatifs et trois des cinq repères structurels ont été respectés », a déclaré le Fonds. Le directeur général adjoint et président par intérim du FMI, Mitsuhiro Furusawa, a été très explicite sur le Togo : « les résultats obtenus par le Togo dans le cadre du programme appuyé par FEC sont satisfaisants malgré un contexte difficile. L'économie semble commencer à se stabiliser, la croissance devrait s'accélérer et l'inflation demeure en deçà du critère fixé par l'UEMOA. Par ailleurs, le programme de réformes structurelles avance. Comme il subsiste des risques, même s'ils s'atténuent, il est important que les autorités res-

tent attachées à leur programme d'ajustement macroéconomique et de réforme. Les autorités sont déterminées à ramener la dette publique à un niveau viable et de faire avancer les réformes budgétaires. Le cadre budgétaire devrait permettre de réduire la dette comme prévu initialement dans le cadre du programme, et le Togo devrait remplir le critère de convergence de l'UEMOA d'ici la fin de 2019. Les réformes budgétaires en cours visent à créer l'espace nécessaire pour engager les dépenses sociales et les dépenses d'infrastructures qui sont indispensables. Les autorités s'efforcent d'accroître les recettes de manière permanente, de modifier la composition des dépenses en faveur d'investissements publics propices à la croissance et d'accroître l'efficacité des dépenses globales. Elles doivent aussi continuer de s'employer à mettre un point final à l'analyse coûts/avantages des projets d'investissements publics et à renforcer la gestion des arriérés ».

Résultats des titres publics sur le marché de l'Union, selon la Banque centrale

## Le Trésor public du Togo récolte 313 milliards en 2018, en 7 émissions de Bons et 10 d'Obligations

Suivant les résultats des émissions de Bons assimilables de Trésor (BAT) et d'Obligations assimilables de Trésor (OAT), opérées par adjudication au titre de l'année 2018 sur le marché financier régional de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa), le Trésor public du Togo s'est enrichi de 313,589 milliards, au terme de sept (7) émissions de Bons et dix (10) d'Obligations. Sur un total de 2 405,720 milliards réalisés par l'ensemble des huit (8) pays – Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo – de l'Union économique et moné-

taire de l'Afrique de l'ouest (Uemoa).

Les Bons sont intervenus les 15 janvier, 19 février, 10 mars, 7 mai, 25 juin, 1<sup>er</sup> et 15 octobre, pour des montants sollicités de 15 milliards et 20 milliards, et pour une maturité d'un (1) an. Les plus réussis ont été ceux du 7 mai, d'un montant des offres retenu de 22,000 milliards pour 20,000 milliards sollicités, au taux d'intérêt de 6,48%.

Les Obligations se sont déroulées les 29 janvier, 5 mars, 3 et 23 avril, 11 juin, 23 juillet pour deux maturités différentes (3 et 5 ans), 20 août, 3 septembre, et 29 octobre. Les maturités sont

de 3 ans ou 5 ans. Les opérations les moins réussies ont été celles du 5 mars qui ont rapporté 3,306 milliards au Trésor public, pour un montant sollicité de 20 milliards sur 3 ans avec un intérêt de 6,25%.

Au sein de l'Union, le Trésor public de l'Etat du Niger a fait le plein de 517,756 milliards en 2018. Celui du Sénégal n'a procédé à aucune opération, selon les chiffres du Service du marché monétaire de la Banque centrale arrêtés le 21 décembre dernier.

La stratégie d'endettement adoptée par l'Etat togolais pour la période 2015-2019 a pour



Ekpaio Adjabo, Directeur général du Trésor public

objectif d'atténuer les risques de refinancement et de stabiliser, voire de réduire les coûts de l'emprunt tout en mobilisant les ressources nécessaires à la réalisation des objectifs de développement du pays. La

stratégie d'endettement est également en ligne avec l'objectif d'assurer la viabilité de la dette à long terme, affirme l'agence UMOA-Titres (aide à préparer les opérations). Qui précise dans une note d'information que : « Cette stratégie se décline à travers : la stabilisation de la structure du portefeuille actuel de la dette intérieure, voire l'éventuel allongement des maturités qui devrait permettre d'atténuer le poids du service de la dette sur la trésorerie ; le maintien de la prédominance des ressources extérieures concessionnelles et le recours, au besoin, à des ressources

semi-concessionnelles pour des projets spécifiques ».

D'après la stratégie retenue, l'Etat entend recourir aux emprunts extérieurs concessionnels et semi-concessionnels à concurrence de 60%, et aux emprunts intérieurs à hauteur de 40% pour une maturité allant de 5 à 10 ans. Les principaux créanciers cibles sont : la Banque ouest africaine de développement, la Banque africaine de développement, l'IDA, le Fonds international de développement agricole, la Banque islamique de développement, l'Eximbank Chine et l'Eximbank Inde, etc.

FOOTBALL/INTERCLUBS -TIRAGE

## Mazembe encore au Nord, WAC et Mamelodi inséparables, abordable pour Vita et l'Espérance

Effectué vendredi, le tirage au sort des groupes de la Ligue des champions africaine a réservé plusieurs similitudes avec la saison passée : le WAC Casablanca et Mamelodi se retrouvent encore et le TP Mazembe hérite à nouveau de trois adversaires nord-africains !

Hervé A.

Comme prévu, la Confédération africaine de football (CAF) procédait ce vendredi au tirage au sort des 4 groupes de l'édition 2018/19 de la Ligue des champions africaine.

Tenant du titre, l'Espérance Tunis hérite d'un groupe B abordable mais assez relevé avec Horoya et les Orlando Pirates en outsiders et les Zimbabwéens du FC Platinum dans le rôle du Petit Poucet. La poule A sera sans doute la plus difficile avec le WAC Casablanca, vainqueur en 2017, et Mamelodi Sundowns, sacré en 2016, qui se retrouvent dans le même groupe, comme la saison passée, sans oublier les Ivoiriens de l'ASEC Mimosas qui feront office d'outsiders et Lobi Stars (Nigeria) dans le rôle du "petit".

De son côté, le TP Mazembe fera office de favori de la poule C mais les Congolais vont devoir gérer trois chauds déplacements en Afrique du Nord (comme la saison passée) contre le Club Africain, qui a lui aussi une carte à jouer, le CS Constantine et Ismaily. Enfin, AlAhly et Vita Club partiront favoris du groupe D devant Simba et la JS Saoura.

Pour rappel, les deux premiers de chaque poule accéderont aux quarts de finale. Rendez-vous dès

le 11 janvier pour la 1ère des 6 journées au programme.

### Les 4 groupes de la Ligue des champions

Groupe A : Lobi Stars (Nigeria), WAC Casablanca (Maroc), ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire), Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud) - Groupe B : FC Platinum (Zimbabwe), Horoya (Guinée), Espérance Tunis (Tunisie), Orlando Pirates (Afrique du Sud) - Groupe C : TP Mazembe (RD Congo), Club Africain (Tunisie), CS Constantine (Algérie), Ismaily (Egypte) - Groupe D : Al-Ahly (Egypte), Simba (Tanzanie), JS Saoura (Algérie), AS Vita Club (RD Congo).

### Le Raja épargné en Coupe de la CAF

En Coupe de la Confédération au Caire en Egypte, on connaît désormais les 15 affiches des barrages de l'édition 2018/19.

Le tenant du titre, Raja Casablanca hérite d'un adversaire abordable avec les Namibiens d'African Stars. Même chose pour le Club Sportif Sfaxien (Tunisie) avec le Vipers SC (Ouganda). A noter aussi le derby d'Afrique australe entre Zesco (Zambie) et les Kaizer Chiefs (Afrique du Sud) et celui d'Afrique du Nord entre Zamalek



(Egypte) et l'Ittihad Tanger (Maroc) ainsi que l'affiche entre la RS Berkane (Maroc) et le Jaraaf Dakar (Sénégal).

Pour rappel, l'Etoile du Sahel a profité de son meilleur classement CAF pour bénéficier d'un billet automatique pour la phase de groupes en évitant les barrages qui sont au programme du 11 au 13 janvier (aller) et du 18 au 20 janvier (retour).

### Le programme des barrages de la Coupe de la CAF :

Gor Mahia (Kenya) - New Star Douala (Cameroun) ; Ahly Benghazi (Libye) - NA Hussein Dey (Algérie) ; Al Hilal (Soudan) - Mukura (Rwanda) ; Nkana FC (Zambie) - FC San Pedro (Côte d'Ivoire) ; Co-

ton Sport Garoua (Cameroun) - Asante Kotoko (Ghana) ; Zesco United (Zambie) - Kaizer Chiefs (Afrique du Sud) ; Stade Malien (Mali) - Petro Atletico (Angola) ; Raja Casablanca (Maroc) - African Stars (Namibie) ; RS Berkane (Maroc) - ASC Djaraaf (Sénégal) ; Club Sportif Sfaxien (Tunisie) - Vipers SC (Ouganda) ; Zamalek (Egypte) - Ittihad Tanger (Maroc) ; Kampala City Council (Ouganda) - AS Otoho (Congo)

Bantu FC (Lesotho) - Enugu Rangers (Nigeria) ; Al-Nasr Benghazi SC (Libye) - Salitas (Burkina Faso) ; Jimma Aba Jafar (Ethiopie) - Hassania Agadir (Maroc).

## Le FC Barcelone veut gâter Adrien Rabiot !

Le feuilleton Adrien Rabiot continue de s'écrire jour après jour, avec de nouvelles informations publiées chaque jour dans les médias espagnols et français. Aux dernières nouvelles, l'éventuelle arrivée du milieu de terrain tricolore au FC Barcelone semblait s'être compliquée, la faute aux énormes prétentions de la mère et agent du Parisien. Dans le même temps, le club catalan prendrait ses précautions, la faute à des doutes en interne. A tel point qu'ils sont allés sondés Unai Emery pour lui poser des questions sur le joueur.

Ce samedi, c'est le quotidien catalan Sport qui dévoile de nouvelles informations sur ce dossier chaud. On y apprend désormais que le club blaugrana veut sécuriser la future arrivée du joueur français dès ce mois de janvier, et n'a pas l'intention d'attendre le mois de juin et la fin de son contrat sous risque de le voir filer ailleurs. Une nouvelle offre va ainsi être formulée au joueur dès la semaine prochaine pour qu'il arrive en Catalogne au mois de juin.

Et ce n'est pas tout, puisque le média explique que cette offre sera pour le moins colossale ! Un contrat de 5 ans avec un salaire de 10 millions d'euros nets par saison ! Des émoluments importants auxquels il faudra ajouter une prime à la signature de 10 millions d'euros ! Adrien Rabiot toucherait donc ainsi 60 millions d'euros sur 5 ans. Reste tout de même à voir si sa mère, Véronique, acceptera cette offre, elle qui serait en train de faire monter les enchères ces derniers jours.

## El Haddadi plairait à Zubizarreta

Selon le quotidien catalan Mundo Deportivo, l'attaquant du FC Barcelone Munir El Haddadi (23 ans) est apprécié par le directeur sportif de l'OM Andoni Zubizarreta. Mais ce dernier songerait plutôt à le recruter libre l'été prochain.

Le mercato d'hiver n'a pas encore officiellement ouvert ses portes qu'Andoni Zubizarreta pense déjà à la saison prochaine. Alors que l'OM termine l'année 2018 en plein doute, son directeur sportif a déjà des pistes pour le mercato d'été.

D'après des informations du Mundo Deportivo, il apprécierait les qualités du jeune attaquant du Barça Munir El Haddadi. Le joueur de 23 ans, qui a disputé à sept matchs de Liga et deux en Ligue des champions cette saison, est en fin de contrat. Le club catalan lui aurait fait une proposition, qu'il n'a pas encore acceptée.

Libre de s'engager avec le club de son choix dès le 1er janvier, il ne manquerait pas de sollicitations, surtout si la direction du Barça acceptait de le laisser partir cet hiver pour récupérer une indemnité de transfert. Le FC Séville, le Betis, Alavès, le Celta Vigo et West Ham suivraient son dossier avec attention.

Du côté de l'OM, Andoni Zubizarreta préférerait recruter le joueur libre et donc gratuit l'été prochain. Enfin, toujours selon Mundo Deportivo, tout dépendra du mercato d'hiver mais aussi de la fin de saison des Marseillais et de la décision de Rudi Garcia. Autant dire qu'El Haddadi est encore très loin du stade Vélodrome.

## Roger Federer réfléchit à arrêter en 2019

Dans une interview à un média suisse (SRF), Roger Federer a lâché qu'il pourrait arrêter sa carrière en 2019.

Avance-t-on vers la dernière saison de la carrière de Roger Federer ? Ce n'est pas impossible. Lors d'un entretien accordé au média suisse SRF, le numéro 3 mondial a évoqué l'année à venir et n'a pas exclu qu'il pourrait s'agir de sa dernière sur le circuit.

"J'ai une idée de mon planning pour 2019, même si je ne suis pas encore sûr concernant le printemps avec l'herbe, la terre battue et le dur. Je vais en parler avec mon équipe. Ensuite, je verrai si je fais une année de plus ou non", a ainsi confié Federer.

A 37 ans, le Suisse démarre sa 22e saison sur le circuit ATP. Il compte 99 titres dont 20 en Grand Chelem. Dès le mois de janvier, il tentera d'enchaîner un troisième triomphe à l'Open d'Australie (14-27 janvier).

"Je pense qu'à mon âge, les gens sont bien conscients que si j'arrive à faire quelque chose d'extraordinaire (à Melbourne, ndr), cela serait incroyable", confiait-il jeudi à Perth.

"Si je n'y arrive pas, cela serait finalement assez logique dans la mesure où il est difficile de produire un tennis de qualité chaque année. Il faut également avoir un peu de chance et un tableau favorable. Mais j'espère qu'une fois encore cela sera le début d'une saison formidable pour moi, à l'image de ces deux dernières années qui ont été sacrément bonnes pour moi."

CAN 2019

## Une association camerounaise saisit le TAS

L'Association des Clubs de Football Amateur du Cameroun (ACFAC) a annoncé jeudi qu'elle a saisi le Tribunal arbitral du Sport (TAS) pour contester le retrait de l'organisation de la CAN 2019 au Cameroun.

Déchu du droit d'organiser la CAN 2019 en raison de retards accumulés dans les travaux, le Cameroun a tout de même hérité de l'édition 2021 en vertu d'un accord passé avec la

Confédération africaine de football (CAF). Si ce compromis satisfait les autorités politiques camerounaises et la Fédération camerounaise de football (Fecafoot), d'autres ont en revanche du mal à digérer cette décision.

Réuni jeudi en bureau exécutif, l'Association des Clubs de Football Amateur du Cameroun (ACFAC) a ainsi annoncé qu'elle a saisi le Tribunal arbitral du Sport (TAS) pour

contester le retrait de l'organisation de la CAN 2019 ainsi que le passage de 16 à 24 équipes entériné à l'été 2017 (celui-ci a alourdi le cahier des charges alors que c'est une CAN à 16 qui avait initialement été attribuée au Cameroun).

"Cette initiative vise uniquement à permettre au Cameroun de récupérer l'organisation de la CAN 2019 et en cas de besoin, un calendrier exceptionnellement aménagé, dans la

mesure où pendant deux ans, la CAF a empêché la FECAF de fonctionner normalement en maintenant à sa tête un exécutif sans mandat, avant de modifier de manière arbitraire et unilatérale le nombre d'équipes participantes à la CAN 2019 avec toutes les conséquences engendrées sur les plan infrastructurel et organisationnel", précise l'association dans son communiqué.

AMA

## Pavel Kolobkov espère trouver un compromis

Le temps presse pour le sport russe, mais son ministre, Pavel Kolobkov, ne perd pas confiance. L'ancien escrimeur promet de trouver un compromis susceptible de satisfaire aux exigences de l'Agence mondiale antidopage (AMA).

"Nous devons régler plusieurs détails techniques, explique Pavel Kolobkov. Nous avons présenté le matériel aux experts de l'AMA, à qui il a été proposé de copier la base de données du laboratoire et même de la supprimer. Le comité d'enquête a ainsi fait un pas en avant sans précédent. Je suis confiant pour trouver la solution correspondant à la législation russe et qui satisfère

l'AMA."

Dans le même temps, le président de l'Agence russe antidopage, Iouri Ganous, en a appelé jeudi 27 décembre à Vladimir Poutine en personne pour tenter de régler au plus tôt le problème. "Nous sommes au bord du précipice et je vous demande de protéger le présent et l'avenir du sport propre, les générations actuelle et future d'athlètes", a-t-il écrit.

Yelena Isinbayeva, l'ancienne perchiste aujourd'hui membre du CIO, a pris elle aussi position en demandant aux autorités russes de se plier aux demandes de l'AMA.

Pour rappel, la Russie doit autoriser avant le 31 décembre 2018



l'accès aux données du laboratoire antidopage de Moscou, sous peine de voir sa suspension prolongée. L'équipe d'experts de l'AMA a pu

accéder aux données la semaine passée, mais sans avoir l'autorisation de les sortir du territoire.

En octobre 2018, sur les principaux marchés, en glissement annuel

## Le signe d'une quasi-stabilité des prix à Lomé

Jean AFOLABI

Le second semestre de l'année 2018 – plus précisément du mois de juillet au mois d'octobre (chiffres disponibles) – est marqué par une certaine stabilité des prix moyens au kilogramme ou au litre de quelques produits essentiels à Lomé. Mieux, en glissement annuel, les prix du mois d'octobre 2018 semblent s'aligner – fatalement identiques – sur ceux d'octobre 2017. C'est du moins ce qu'attestent les chiffres officiels de l'Institut national de la Statistique et des études économiques et démo-

de quelques francs à 452 francs/kilogramme en octobre. Identique en glissement annuel par rapport à octobre 2017 qui avait affiché le même niveau de prix.

Le «*akpala*» (chinchard) fumé, plus connu pour sa tendance haussière, n'a pas fait mieux au cours de la période en question. Il est parti de 2077 francs le kilogramme en juillet dernier. Il tombe respectivement à 2029 francs le mois suivant, à 1928 francs en septembre, puis se revend à 2109 francs le kilo en octobre. Tout comme la même période de l'année dernière.

410 francs le kilogramme, il a été cédé en juillet dernier sur les principaux marchés de Lomé. Puis à 365 francs en août, à 470 francs en septembre. Et finalement à 600 francs le kilogramme en octobre, comme pour coller au même prix douze mois plus tôt.

Voici un panier de produits pour étayer cette bizarrerie de similitude des prix **entre octobre 2018 et octobre 2017** : le kilo de mil identiquement à 183 francs ; le riz importé en vrac à 409 francs le kilo ; la viande de bœuf fraîche avec os à 1917 francs/kg ; le chinchard congelé à 1492 francs/kg ; l'huile



Tenez ! **L'huile rouge de palme** ou le «*zomi*». Le litre s'est mesuré à 1002 francs en octobre. Il l'était également en octobre 2017. Depuis juillet, il s'est mesuré successivement à 1043 francs, 1080 francs, et 1062 francs en septembre.

Même le «*aklilonvi*» (tomate fraîche locale) – qui aime à semer la panique dans les foyers – a semblé respecter le «*chronogramme*» des prix.

végétale locale industrielle (Nioto) à 724 francs le litre ; le tubercule d'igname de *fufu* à 596 francs/kg ; le kilogramme de *gari* (farine de manioc) à 562 francs ; le haricot blanc à 481 francs/kg ; le haricot rouge à 329 francs/kg ; et même le charbon de bois à 110 francs le kilogramme.

C'est tout de même curieux comme niveau de prix en glissement annuel !

graphiques (Inseed).

Le **maïs aux grains crus**, aliment de base de la majorité de la population, s'est pointé à 452 francs/kilogramme en octobre. En réalité, il n'avait pas tellement varié depuis quatre (4) mois : de 441 francs en juillet, il est passé à 452 francs le mois suivant, pour chuter légèrement à 432 francs en septembre, avant de remonter

Pour l'aménagement de la «route cotonnière» au Bénin

## La BAD met un prêt de 106,765 milliards de CFA

Troisième producteur mondial de coton avec une production de 600 000 tonnes lors de la campagne 2017-2018, le Bénin est toutefois confronté à un enclavement de ses zones cotonnières. Jeudi 13 décembre 2018, le Conseil d'administration de la Banque africaine de développement a accordé une assistance financière de 163,12 millions d'euros (106,765 milliards de francs Cfa) pour financer l'aménagement de la principale route cotonnière reliant Djougou à Banikoara, longue de 209,68 km. Ce financement se répartit en deux prêts, l'un octroyé par la Banque, à hauteur de 119,93 millions d'euros, l'autre émanant de l'Africa Growing Together Fund (AGTF) pour un montant de 43,19 millions d'euros.

La route Djougou-Pehonco-Kérou-Banikoara, précise un communiqué de la Banque, constitue l'épine dorsale du réseau des routes cotonnières du nord-ouest du Bénin. Mais effectuer ce trajet exige aujourd'hui pas moins de dix heures pour un poids lourd. La réalisation du projet devrait donc améliorer le service sur le tronçon, favorisant l'accroissement du trafic et des échanges commerciaux dans la région, et contribuer à la réduction des coûts de transport et à l'amélioration des conditions de vie des populations riveraines de la route. Dans cette veine, la baisse des coûts logistiques aura pour conséquence la diminution des coûts de production et d'exportation du coton, pilier de la richesse nationale du Bénin, améliorant ainsi la compétitivité économique du

pays.

«*Le potentiel de production cotonnière et d'industrialisation dans la zone du projet est important. Aussi, la réalisation de cette route attirera de nouveaux investisseurs dans les secteurs de la production, de la transformation et de l'exportation du coton*», a soutenu Serge N'Guessan, directeur général adjoint pour l'Afrique de l'Ouest à la Banque.

La filière du coton, rappelle la Banque, joue un rôle primordial dans l'économie béninoise. Le secteur représente 45% des recettes fiscales (hors douane) du pays. Il contribue pour 13% au PIB national et pour 80% dans la recette des exportations du pays. Au cœur de l'activité économique, le coton représente environ 60% du tissu industriel du Bénin.

Au terme de son 111ème Conseil d'administration à Dakar

## La BOAD clôture 2018 avec 414,51 milliards approuvés pour 39 opérations

Late Pater

Le Conseil d'administration de la Banque ouest africaine de développement (BOAD), réuni pour sa 111<sup>ème</sup> session ordinaire le 19 décembre dernier à Dakar, au Sénégal, a approuvé **trois (03) nouvelles opérations pour un montant total de 15,21 milliards de francs Cfa. Ces opérations portent à 5 308,71 milliards le cumul des engagements (toutes opérations confondues) de la Banque depuis le début de ses activités, pointe-t-elle dans un communiqué de presse.**

Les engagements approuvés portent sur le financement partiel des projets suivants : **i)** Financement partiel du projet d'extension du port sec de Bobo-Dioulasso au Burkina

Faso. Le projet a pour objet l'extension du port sec de Bobo-Dioulasso, de 19 hectares à 40 hectares, par la construction d'une plateforme multimodale de 21 hectares pour le traitement des marchandises en provenance, à destination du Burkina Faso et en transit vers les pays limitrophes. Sa mise en œuvre permettra l'amélioration de la qualité du service de transport et de traitement de marchandises à l'importation, à l'exportation et en transit au Burkina Faso. **Montant de l'opération : 3,71 milliards. ii)** Mise en place d'un prêt subordonné en faveur de NSIA Banque Bénin SA. Ce prêt a pour objectif de doter NSIA Banque Bénin SA de ressources stables, pouvant être assimilées à des fonds propres effectifs au sens

du dispositif prudentiel applicable aux banques de l'UMOA, pour lui permettre de renforcer sa solvabilité et de poursuivre son développement. **Montant de l'opération : 6,5 milliards. iii)** Mise en place d'une deuxième ligne de refinancement en faveur de BSIC Mali. Cette ligne destinée au refinancement de projets d'investissements productifs dans les secteurs éligibles au financement de la Banque, s'inscrit dans le cadre du deuxième programme initié par la BOAD et la KfW visant à soutenir les Petites et Moyennes Entreprises (PME) de l'UMOA en améliorant leur accès aux moyens de financement par le canal du secteur bancaire commercial. **Montant de l'opération : 5 milliards.**

Sur le marché interbancaire de l'UMOA, d'une semaine à l'autre

## Des prêts en baisse et des emprunts en hausse la troisième semaine de décembre au Togo

Les établissements de crédit du Togo ont enregistré, au cours de la période du 18 au 24 décembre 2018, des prêts à hauteur de 41,300 milliards, contre 56,033 milliards la semaine précédente, et des emprunts à 52,800 milliards, contre 47,300 milliards une semaine plus tôt. Ceci participe des activités interbancaires de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) qui enregistrent, au cours de la même période, des prêts et des emprunts en équilibre à 413,095 milliards, d'après le Service du marché

et à 6,25% respectivement. A une semaine, ils sont de 5,33%, 3,00% et 6,75% respectivement.

En termes de prêts, les établissements du Burkina Faso enregistrent 103,860 milliards, et ceux du Sénégal et du Bénin, 99,945 milliards et 72,190 milliards respectivement. La Côte d'Ivoire fait 56,900 milliards, dont 7,000 milliards à deux semaines. Aux respectifs de 5,85%, 6,00% et 6,50%. Le Niger enregistre 21,300 milliards, le Mali fait 17,600 milliards, dont 6,100 milliard à trois

Niger et de la Guinée-Bissau avec 37,000 milliards, 12,300 milliards et 7,100 milliards respectivement.

D'après la Banque centrale, le marché interbancaire de l'UMOA a enregistré une hausse du volume des transactions au cours du mois d'octobre 2018. En effet, le volume moyen hebdomadaire des opérations interbancaires, toutes maturités confondues, s'est établi à 338,1 milliards en octobre 2018, contre 267,9 milliards en septembre 2018, soit une augmentation de 26,2%.



Le siège de l'UEMOA à Ouagadougou, au Burkina Faso

monétaire de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao).

Les prêts au Togo sont, pour la plupart, à une semaine pour 39,300 milliards, et les emprunts notamment à un jour pour 1,000 milliards. A l'échéance d'un jour, le taux moyen pondéré s'est situé à 5,61%. Les taux minimum et maximum sont fixés à 5,00%

mois. Aux taux respectifs et identiques à 5,00%. La Guinée-Bissau n'enregistre que des emprunts.

En termes d'emprunts, les établissements de la Côte d'Ivoire et du Sénégal font 108,200 milliards et 87,950 milliards respectivement ; le Mali et le Bénin font 59,145 milliards et 48,600 milliards. Ils sont suivis du Burkina Faso, du

Le taux moyen pondéré de ces opérations est ressorti à 4,92%, contre une réalisation de 4,46% un mois plus tôt. Sur le marché à une semaine, le volume moyen des opérations a augmenté de 63,2% pour s'établir à 249,64 milliards avec une orientation à la hausse du taux d'intérêt moyen sur ce guichet qui est ressorti à 4,94%, contre 4,42% le mois précédent.

## Manger bio

## Etonam Sossou

**Poulets à la dioxine, épidémies de listeria, manipulation génétique, maladie de la vache folle, pollutions des sols, etc. suscitent, depuis quelques années, des angoisses chez le consommateur en quête de sécurité. De plus en plus de gens sont en quête de produits naturels sains issus de l'agriculture biologique. Manger bio est-il devenu une nécessité ou un luxe que se permet une élite?**

Dans les grandes surfaces, les rayons de produits biologiques prennent de l'ampleur même s'ils sont visités par quelques consommateurs. Les raisons invoquées sont les prix de ces produits qui passent du simple au triple. Un paquet de couscous de 250 grammes coûte plus de 3000Fca. Mais le consommateur soucieux de sa santé et à la recherche de la qualité ne recule devant rien et reste tenté par ces produits biologiques, supposés être plus sains et meilleurs pour la santé.

## Un engagement du consommateur ?

Marie, accro aux produits bios, ne

tarit pas d'éloges sur les bienfaits des produits issus de l'agriculture biologique. "Ils contiennent une plus grande quantité de micro-nutriments de forte qualité nutritionnelle. Tout ça c'est bien pour la santé, le bien-être et le goût. J'achète mes produits bio parfois au Ghana, mais ils sont un peu chers. L'alimentation de demain doit être un gage de plaisir, de qualité et de santé", estime-t-elle.

Pour Frédéric, ingénieur agronome, "manger bio, c'est aussi un engagement citoyen et humain envers les petits producteurs de produits biologiques qui veulent préserver la planète. Au-delà de la sécurité alimentaire, le bio a une vocation sociale. La plupart des producteurs bio disposent de peu de terrain et ont du mal à valoriser leurs produits sur le marché. Les quantités ne sont pas suffisantes pour l'exportation et il n'y a aucun organisme disposé à prendre en charge la distribution des produits de ces petits agriculteurs. Par ailleurs, ils sont souvent obligés de se plier aux prix du marché de l'agriculture conventionnelle"

D'autre part, il considère que le bio est meilleur pour la santé. "Il y a une

prise de conscience du consommateur et une appréhension face à l'usage des pesticides chimiques. En effet, le mode de culture biologique est respectueux de la nature. Le capital terre est précieux dans ce mode de culture, ce qui est non seulement durable et viable dans le temps mais permet d'éviter l'épuisement des sols, favorise la biodiversité et fait face à tout genre de problèmes environnementaux comme la pollution, la contamination des sols et des nappes phréatiques par les métaux lourds, etc."

Rosenberg, italienne résidente au Togo, a commencé à manger bio récemment, "surtout les fruits et les légumes, car ils sont plus sains sans pesticides ou produits chimiques espérant qu'ils nous aident à nous protéger de certaines maladies. Il existe peu de restaurants bio en Togo et il est difficile de trouver facilement des produits bio", relève-t-elle. "Je crois que, désormais, tout le monde est conscient des dommages que peuvent occasionner les produits chimiques note Samira précisant par ailleurs que manger bio en Togo coûte trop cher". Malick ne mange pas bio "je n'ai jamais prêté attention

à mon alimentation et je ne crois pas qu'en changeant mes habitudes maintenant je pourrais améliorer ma santé. De plus, le marché du bio étant restreint, il ne pourra pas réussir à nourrir toute la population", fait-il remarquer.

Des prix trop élevés

A contre-courant de la course à la

productivité, l'agriculture biologique prend en compte le produit dans sa globalité tout en défendant des valeurs comme le respect de l'environnement, des ressources naturelles, de la santé de l'homme comme celle de l'animal. Produire bio et consommer bio devient "un acte de militantisme".

En raison d'une demande restreinte, la production biologique est plutôt destinée à l'exportation. N'est pas agriculteur bio qui veut. Celui qui s'engage dans cette voie doit se soumettre à une réglementation stricte accordée par le ministère de l'Agriculture et se soumettre aux contrôles d'une organisme agréé et indépendant en mesure de délivrer la certification bio après avoir passé au crible toute la production. La certification coûte chère et elle doit être renouvelée de façon périodique. Ce qui rend les prix des produits chers à la consommation.

Les prix élevés des produits bio s'expliquent en partie par le coût des matières premières agricoles, des engrais, de la main-d'œuvre, du temps, de la surface cultivable et aussi l'abus des réseaux de distribution qui tirent les prix vers le haut.



## Afrique/Cancer et enfance

## Une sensibilisation plus renforcée sur le mal

Le cancer est la deuxième cause de mortalité de l'enfant dans le Monde, après les accidents. C'est une maladie rare chez l'enfant, et il est à première vue rassurant de se dire que leur résilience fait qu'ils guérissent le plus souvent. Mais il y a aussi, malheureusement des cas où la rémission n'est pas durable, voire pas de mise. Le Groupe Franco-Africain d'Oncologie Pédiatrique, fondé par le Professeur Jean Lemerle, ancien chef de service à l'Institut GUSTAVE ROUSSY de Villejuif, est devenu, après 13 ans de travail, l'organisme de référence dans la prise en charge du cancer de l'enfant au Maghreb et en Afrique francophone. Cette association réunit des médecins français et leurs collègues africains, elle est présente dans 13 pays: Algérie, Burkina Faso, Cameroun, Congo Brazzaville, Côte d'Ivoire, Congo (RD), Madagascar, Mali, Maroc, Mauritanie, Sénégal, Togo, Tunisie et Guinée Conakry.

Tous ces pays sont regroupés dans la lutte contre le cancer de l'enfant en

Afrique. Quand on sait que 500 enfants sont diagnostiqués de cancer chaque jour dans le monde, que 8 sur 10 d'entre eux vivent dans les pays défavorisés, on imagine combien les équipes du GFAOP sont mobilisées!

## Des chiffres encourageants

Plus de 6500 enfants ont déjà été soignés en Afrique, avec des taux de guérison qui peuvent atteindre 54 à 70%, selon les types de cancer, et plus de 200 personnes (médecins et infirmiers) formés à l'oncologie pédiatrique, mais nous sommes encore bien loin des résultats obtenus en France et dans les autres pays industrialisés.

Il faut encore former du personnel et créer de nouveaux services d'oncologie pédiatrique, faire en sorte que les enfants soient plus nombreux à être diagnostiqués de façon suffisamment précoce.

En dehors des suivis médicaux, accompagner psychologiquement l'enfant

La Sophrologie accompagne et

améliore la combativité de l'enfant. En France, elle est définitivement incorporée dans le Plan santé 2015-2019, comme soin de support accompagnant dans les diverses institutions médicales.

L'organisation du traitement chez l'enfant est aussi différente de l'adulte, la chimiothérapie est généralement proposée très vite en 1<sup>ère</sup> intention et les autres moyens comme la chirurgie, la radiothérapie n'interviennent que dans un second temps.

Quand on sait que l'enfant aborde généralement la maladie au travers des parents, il faut rester vigilant: même s'il comprend que quelque chose de grave est en train de se passer, il ne comprend pas toujours la teneur des propos des médecins et peut très vite angoisser et devenir hermétique à tout.

J'avertis souvent les parents, en expliquant que leur enfant risque de conditionner ses réactions à leur comportement. L'enfant est une véritable éponge.

## Au Ghana voisin

## Vodafone acquiert la licence 4G et rejoint MTN sur le segment du haut débit

L'opérateur de téléphonie mobile Vodafone Ghana est désormais titulaire d'une licence 4G. La société télécoms a remporté l'enchère sur l'une des fréquences dans la bande des 800 MHz mises en vente par l'Autorité nationale des communications (NCA), rapporte l'agence Ecofin. La filiale du groupe télécoms britannique éponyme a déboursé la somme de 30 millions de dollars

pour la ressource télécoms.

Le 26 décembre 2018, la NCA indiquait que l'accord avec Vodafone Ghana, conclu «à titre provisoire», est le fruit de nombreuses négociations financières entamées en septembre 2018 lorsqu'elle a publié un nouvel appel à candidatures pour trois (3) lots de 2x5 MHz dans la bande des 800 MHz et dont Vodafone a

été le seul candidat retenu.

Avec la 4G, Vodafone Ghana rejoint MTN sur le segment du très haut débit mobile. La filiale du groupe concurrent sud-africain avait acquis la fréquence pour la 4G en 2015 pour 67,5 millions de dollars, en plus de l'introduction d'une partie de son capital à la Bourse des valeurs du Ghana en 2018, précise l'agence Ecofin.

## Loterie Nationale Togolaise

## COMMENTAIRE DU TIRAGE N°517 DE LOTO KADOO DU 16 Novembre 2018

La LONATO a procédé vendredi au 518<sup>e</sup> tirage de LOTO KADOO.

Lors du précédent tirage de LOTTO KADOO, ce sont des lots intermédiaires c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA qui ont fait le bonheur de parieurs dans la plupart des villes du pays. Toutefois à LOME, nous avons recensé quelques gagnants de gros lots.

Ainsi, les opérateurs 70233, 70236, 30244 et 50146 basés dans la capitale, ont enregistré respectivement, un lot de 1.250.000F CFA, un lot de 1.500.000F CFA, un lot de 1.750.000F CFA et un gros lot de 3.000.000F CFA.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO et à l'intérieur dans les agences régionales.

Après le grand tirage régional du 27 juillet 2018 des gros lots restent encore à gagner au grattage et au tirage avec les tickets de la TCE 2018. Au grattage, Vous pouvez gagner jusqu'à 500.000F CFA.

Au tirage, un gros lot de 2.000.000F CFA est encore à enlever.

Au tirage des lots intermédiaires, plus de 640 lots allant de 5.000F CFA à 100.000F CFA vous attendent. Alors n'hésitez pas! Tentez votre chance en achetant à 200F CFA vos tickets de la TCE 2018 dans les points de vente habituels (agences, postes de jeux sur ordinateurs et auprès des vendeurs ambulants).

Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !  
BONNE CHANCE A TOUS !

## LOTO KADOO

Résultats du tirage N°523 de LOTO KADOO du 28 Décembre 2018

Numéro de base

53 60 22 57 06

## LOTO Sam

## COMMENTAIRE DU TIRAGE N°073 DE LOTO Sam du 17 Novembre 2018

Le tirage N°074 du LOTO Sam a eu lieu samedi et a fait naturellement des heureux gagnants.

Samedi, dernier, C'est LOME, à NOTSE, BADOU, SOKODE et à KARA que des gagnants de gros lots ont été dénombrés.

Ainsi, nous avons recensé à LOME, trois lots de 1.000.000F CFA et un lot de 1.500.000F CFA auprès des opérateurs 30139, 50126, 90037 et 60023.

La ville de NOTSE s'est démarquée par un lot de 1.500.000F CFA remporté sur le point de vente 20222. A BADOU, à SOKODE et à KARA, ce sont des lots de 1.000.000F CFA qui ont fait le bonheur de parieurs qui ont tenté leur chance respectivement auprès des opérateurs 20101, 10231, 10032.

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Résultats du tirage N°079 de LOTO SAM du 29 Décembre 2018

Numéro de base

61 25 28 37 45

Numéro bonus

09

**TMONEY**

*Pluie de*  
**BONUS**  
**CHEZ TOGOCEL**

Jusqu'au 31 Décembre 2018.



**CANAL+**

Réabonnez-vous à Canal+ via TMoney  
et gagnez jusqu'à 20% de bonus de  
crédit de communication Togocel !



Jusqu'à  
**80000F**

de bonus de crédit de communication sur vos réabonnements via TMoney

APPELS ET SMS INTRA RESEAU. SOLDE: +919\*11#

Pour y accéder, composez  
**\*145\*6\*2#**



LE LEADER

service client : 888

[www.facebook.com/Togocel](http://www.facebook.com/Togocel)

[www.twitter.com/togocel](http://www.twitter.com/togocel)

[www.togocel.tg](http://www.togocel.tg)

certifiée ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 : 2015